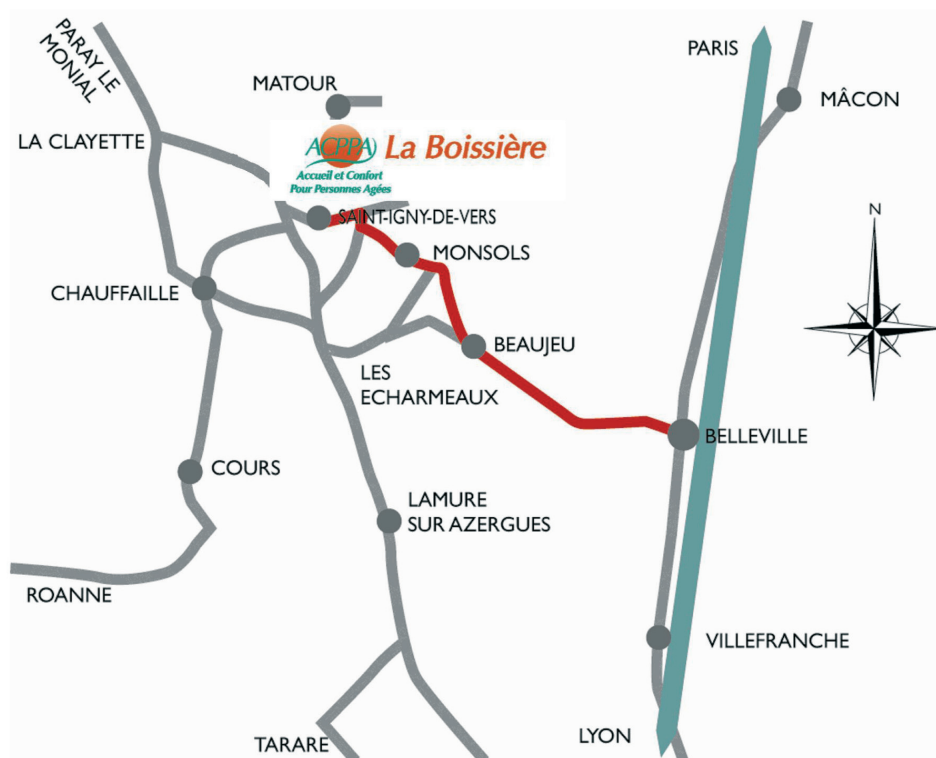


PRIX DE JOURNEE

Le prix de journée est composé :

- d'un **tarif hébergement** comprenant l'ensemble des prestations hôtelières (logement, restauration, animations, entretien du linge, assurance responsabilité civile et locative...)
- d'un **tarif dépendance** qui varie suivant l'autonomie du résident.

L'établissement est habilité à l'Aide Sociale à l'Hébergement. Selon ses ressources, le résident peut obtenir une allocation logement (APL ou ALS) et l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) en établissement. L'équipe administrative pourra vous aider dans vos démarches.



Adresse

Les Michels - BP 3
69790 St-Igny-de-Vers
Tél. : 04 74 04 59 50
Fax : 04 74 04 59 51
e-mail : laboissiere@acppa.fr
Site internet : www.acppa.fr

Accès

80 km de Lyon par les voies rapides (Autoroute A6, sortie Belleville : direction Beaujeu)
50 km de Villefranche ; 38 km de Belleville ;
50 km de Roanne, Mâcon.
Ligne de la Régie Service Automobile du Rhône (RSAR) Lyon St Paul- St Igny de Vers
Ligne ferroviaire : arrêt Poule les Echarmeaux (69) ou Chauffailles ou La Clayette (71)

Les institutions de retraite, partenaires de l'ACPPA pour La Boissière

AGIRC-ARRCO : APICIL.
Autre régime : RSI.

Conception, réalisation BCG Conseil - LYON - 04 78 89 17 83 - Photos Aude HAUTENBERGER - ALPHOTO - GIMPONIST - document non contractuel



ACCUEIL

CONFORT

RESPECT

DIGNITÉ

ÉCOUTE

PRÉSENCE



La Boissière



UN PROFOND RESPECT DES DROITS ET DES DÉSIRES DE LA PERSONNE / DES VALEURS FONDAMENTALES PARTAGÉES

La Boissière

St-Igny-de-Vers (69)



Etablissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD de 56 lits)

Situé dans les Monts du Beaujolais, au cœur de la nature, l'établissement « La Boissière » accueille des personnes âgées de plus de 60 ans dans un lieu de vie chaleureux et reposant.

Conçue sur deux niveaux accessibles de plain-pied, « La Boissière » dispose d'une capacité d'accueil de 56 lits, principalement en chambres individuelles.

L'équipe pluridisciplinaire de « La Boissière » assure au quotidien le confort, les soins, l'écoute et le bien-être des résidents.



Des lieux de vie adaptés

Pour un accueil personnalisé...

- Un restaurant pour accueillir vos invités
- Une salle de kinésithérapie et d'ergothérapie

Pour votre bien-être...

- Un espace beauté (salon de coiffure, pédicure, esthétique...)
- Des lieux d'échanges (boutique, bibliothèque, salon, salle de culte...)
- Des rencontres intergénérationnelles
- Un accompagnement culturel (art-thérapie...)

NOS FONDAMENTAUX : DES ENGAGEMENTS CERTIFIÉS

Un profond respect des droits et des désirs

- Un projet d'établissement formalisé, validé et diffusé.
- Une prestation hôtelière en adéquation aux besoins d'une clientèle hébergée en établissement d'hébergement pour personnes âgées.
- Le jour d'arrivée, la personne âgée est attendue et accueillie par un responsable de l'établissement.
- 5 jours par semaine, l'établissement organise des activités variées, adaptées au niveau de dépendance et aux souhaits des résidents.

Un environnement adapté et sécurisé

- Un cadre de vie rassurant et sécurisant, aménagé pour le bien-être des personnes âgées.
- La circulation des résidents est libre et facilitée pour les personnes nécessitant une aide.
- Les équipements sont adaptés aux besoins évolutifs des résidents.
- Une organisation médicale et paramédicale qui garantit la sécurité et la qualité des soins aux résidents 24 h/24 h.

Un accompagnement par un projet individualisé

- Les résidents atteints de troubles psychiques font l'objet d'une prise en charge adaptée à leur état.
- Un accompagnement de fin de vie assuré dans la dignité et le respect des convictions du résident.
- Pendant les premiers jours, la personne âgée est accompagnée et associée progressivement à la vie de l'établissement.

Un accompagnement en partenariat avec la famille

- Le futur résident et sa famille sont accueillis et renseignés de façon exhaustive sur les modalités de fonctionnement de l'établissement et une visite leur est systématiquement proposée.
- La famille et les proches sont les bienvenus à tout moment et informés sur le bien-être des résidents.

Un management humain et une organisation structurée

- Un personnel formé régulièrement, dont la préoccupation est centrée sur le bien-être des résidents.
- Une équipe courtoise, cordiale, disponible, à l'écoute, au service du résident.
- Un personnel qui veille à la prévention et au maintien de l'autonomie.
- La venue des intervenants est coordonnée.
- Un suivi régulier de la satisfaction des résidents et de la famille, et la mise en place d'actions correctives appropriées.

Une volonté de communiquer

- Les résidents sont encouragés à s'exprimer et à participer à la vie de l'établissement.
- Les résidents et les proches sont informés régulièrement sur la vie de l'établissement.
- Les résidents peuvent communiquer avec l'extérieur simplement et rapidement de manière autonome, en toute liberté.
- La sollicitation chaque semestre de l'avis de chaque partie intéressée sur le fonctionnement de l'établissement.

Cet établissement a obtenu la double certification par l'organisme SGS QUALICERT :



- Certification ISO 9001 version 2000, certificat FR07/1694QU.
- Certification de Services, référentiel « Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées – RE/UPA »

Les étapes d'une admission

La demande d'admission

Sur simple demande, les prix de journée ainsi que les formulaires de demande d'admission (administratif et médical) vous seront transmis. Pour bénéficier de la priorité dont jouissent les organismes qui ont réservé des lits, il convient de faire transiter la demande par ces institutions.

Un avis médical

Le médecin de l'établissement, après consultation du dossier médical, émet un avis.

Une visite de l'établissement

Sur avis favorable du médecin, une visite de l'établissement et une rencontre avec un représentant de la Direction et le médecin permettent de valider les conditions d'admissions.